

## CROLLES ECTRA MARS 2023

*Le développement économique des nanotechnologies sur Crolles in situ a un impact bien au-delà de la commune .*

*Dans ce cadre, s'insère le projet ECTRA et sa classification SSH.*

*Le contexte des risques , tous types à proximité de ce site est à identifier , analyser prévenir constamment .*

1-Il apparait essentiel d'intégrer et respecter les **remarques et recommandations de l'AE** .

Les réponses effectuées par ECTRA à ce stade , sont largement insuffisantes et inopérantes .

2-Les **périmètres** tels qu'établis sont quelque peu restreints , étant donné le nombre conséquent ERP , de logements en nombre , dont des collectifs , entreprises qui d'une certaine façon ont largement engendré une **extrême artificialisation et imperméabilisation des sols** , dans des secteurs, soit sur le lit majeur de l'Isère , soit tout à proximité .

3-Les travaux et réalisations du SYMBHI , bien qu'essentiels ne peuvent pas tout résoudre en termes de protection effective.

Les ruisseaux de Crolles et du **Craponoz** , à proximité, dont pour ce dernier toutes les études préalables avaient été réalisées de 2008 à 2013 , les

financements publics obtenus n'ont toujours pas réalisés et en sont nullement programmés .

Rappelons que les logiciels n'intègrent nullement en France , les conséquences du changement climatique .

4-la **nappe** est particulièrement vulnérable pour de multiples raisons, bien connues , et peut éventuellement se trouver de fait fragilisée .

5-l'étude de risques est incomplète et devrait intégrer les dernières dispositions de l'Ineris , ainsi que l'élargissement à des réalités de contexte de nouveaux types de risques ... à l'évidence.

6-Le contexte de la **prospective** n'est pas assez travaillé et on ne peut se contenter d'une situation trop limitée au présent strict quand on sait les projets susceptibles de fortement évoluer dont ST MICROELECTRONICS .

7- Les **TMD** sont présentés de façon encore imprécise ( nombre , flux , itinéraires ...).

8- D'une manière générale , on est loin du concept initial de Crolles par des architectes et urbanistes de qualité , respectant les équilibres naturels , les demandes et besoins de nombreux habitants , venus y travailler et vivre y compris depuis toute l'agglomération et bien au-delà le **schéma directeur de la région urbaine grenobloise** des 1993 avait prévu et conseillé d'éviter cela , ce qui ne fut pas respecté .

Le site ECTRA est tout à fait intégré , sur le plan strict de cette entreprise .

9- Enfin , il convient de noter l'absence d'information , communication sur le sujet des risques et particulièrement des risques industriels , tant de la part de l'intercommunalité du Grésivaudan que de la commune .

Et le Dicrim ne peut pas tout .

En revanche les débats sur ce sujet des nanotechnologies auquel le projet ECTRA est intimement lié . ont bien lieu mais à Grenoble Alpes Metropoles .

A minima une information annuelle de la commune , publique et pédagogique, un état de fonctionnement d'ectra tous les 2 ans et serait utiles .